



### Qu'est ce qu'un intergroupe au Parlement européen ?

Les intergroupes sont des groupements non officiels de députés travaillant sur un sujet particulier. Ils organisent des débats informels et promeuvent les échanges entre les groupes politiques, les députés et la société civile. S'ils ne sont pas des organes officiels du Parlement, les intergroupes sont reconnus par ce dernier.

Les intergroupes sont formés au début de chaque législature, la demande doit être signée par au moins trois groupes politiques et il est nécessaire de fournir une déclaration annuelle d'intérêts financiers. Les groupes politiques peuvent fournir un soutien logistique aux intergroupes qui remplissent ces conditions. Concrètement, les membres des intergroupes agissent en organisant des débats avec d'autres députés et avec d'autres institutions européennes, en soumettant des amendements, des projets de question ou d'initiatives parlementaires, ou encore en participant à des événements européens organisés sur les question en lien avec leurs thématiques de travail.

### Liste des intergroupes 2024

- Lutte contre la corruption
- Lutte contre le racisme et diversité
- Attirer les investissements pour garantir une UE compétitive et durable
- Biodiversité, chasse, campagne
- Cancer et maladies rares
- Droits de l'enfant
- Chrétiens du Moyen-Orient
- Politique de cohésion et régions ultrapériphériques
- Démographie
- Handicap
- Patrimoine culturel européen, chemins de Saint Jacques et autres itinéraires culturels européens
- Lutte contre la pauvreté
- Liberté de religion, de croyances et de conscience
- Avenir de l'éducation et des compétences pour une Europe compétitive
- Elevage durable
- LGBTIQ+
- Santé mentale
- Police
- Résilience, gestion des catastrophes et protection civile
- Mers, rivières, îles et zones côtières
- Ciel et espace
- Petites et moyennes entreprises
- Economie sociale et services d'intérêt général
- Syndicats
- Minorités traditionnelles, communautés nationales et langues
- Solution à deux Etats pour Israël et la Palestine
- Bien-être et protection des animaux
- Vins, denrées alimentaires de qualité et spiritueux

## L'intergroupe Handicap

Crée en 1980, l'intergroupe Handicap est l'un des plus anciens intergroupe du Parlement. Il promeut la pleine et égale jouissance de tous les droits humains et des libertés fondamentales par toutes les personnes en situation de handicap, conformément à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. L'intergroupe Handicap est un allié clé pour défendre et faire progresser les droits des personnes handicapées en Europe par l'intermédiaire du Parlement européen. Il a contribué à l'adoption d'une législation favorable aux personnes handicapées dans des domaines tels que les transports, l'emploi, la recherche, les fonds structurels, l'accessibilité, la non-discrimination.



Disability  
Intergroup

Parmi ses 64 membres, l'intergroupe Handicap compte trois députés français (au 1er mars 2025) :

- Marie Toussaint (Groupe des Verts/Alliance libre européenne)
- Younous Omarjee (Le groupe de la gauche au Parlement européen - GUE/NGL)
- Marie Dauchy (Groupe Patriotes pour l'Europe)

L'intergroupe Handicap est co-présidé par Jagna Marczułajtis-Walczak (Groupe du Parti populaire européen - Démocrates-Chrétiens), Alexander Agius Saliba (Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen) et Katrin Langensiepen (Groupe des Verts/Alliance libre européenne).

L'intergroupe Handicap s'efforce d'entretenir un dialogue constant avec toutes les personnes en situation de handicap et les organisations qui les représentent. Le **Forum Européen des Personnes Handicapées** (FEPH) coopère étroitement avec l'intergroupe Handicap et en assure le secrétariat. Ensemble, ils veillent à ce que les questions en lien avec le handicap soient présentes tous les domaines de travail du Parlement européen et restent une priorité de l'agenda politique.

Le programme de travail 2025-2027 de l'intergroupe s'inscrit dans la continuité de la mandature précédente, notamment concernant les travaux sur les politiques sociales et les sujets d'accessibilité engagés. Toutefois, d'autres axes de travail prioritaires ont été identifiés :

- Le travail autour de la réponse de l'UE à l'examen du Comité des droits des personnes handicapées.
- La deuxième phase de la mise en œuvre de la Stratégie européenne pour les droits des personnes handicapées (2021-2030).
- S'assurer que le prochain cadre financier pluriannuel (2028-2034) soutienne la mise en œuvre de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées.

LIENS  
UTILES

- [Liste des intergroupes du Parlement européen](#)
- [Page dédiée aux intergroupes sur le site du Parlement européen](#)
- [Plan de travail 2025/2027 de l'intergroupe Handicap](#)
- [L'actualité de l'intergroupe Handicap sur le site du FEPH](#)